

Bouygues Télécom va devoir démonter une antenne-relais

Après une première condamnation devant un tribunal, la cour d'appel a confirmé la destruction d'une antenne-relais suite à la plainte des riverains. [Actualité rédigée par Onlineradio]

Lire la suite sur le blog d'Onlineradio

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 5 février 2009

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/9245-bouygues-telecom-va-devoir-demonter-antenne-relais.html>